



FICHE INSCRIPTION STAGE FOOTBALL 2020

COORDONNÉES DES PARENTS

M./ Mme (en lettres majuscules).....

Parents/ Père/ Mère (1) de (nom et prénom de l'enfant)

Adresse :

Code postal et ville :

Date de naissance de l'enfant :/...../20..... (JJ/MM/AAAA)

En classe de 4ème 3ème 2nde 1ère

Pour que nous puissions vous tenir informé de l'actualité des ateliers, vous envoyer des photos et / ou vous prévenir en cas d'absence exceptionnelle de l'animateur, merci de nous préciser votre numéro de téléphone et votre adresse mail : Tél. :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Allergies éventuelles de votre enfant :

Stage vacances d'été

du 29 juin au 3 juillet 2018 de 14h à 16h

INSCRIPTION

Je soussigné(e) père, mère, tuteur (1) de l'enfant désigné ci-dessus, demande son inscription au stage d'anglais de la Tiny Tiny School. Je m'engage à régler la cotisation, les fournitures pédagogiques et les frais de participation. La Tiny Tiny School se réserve le droit d'annuler le stage s'il n'y avait pas un nombre suffisant de participants. La place de votre enfant est réservée sous réserve de réception de la fiche et du règlement avant le démarrage du stage.

Autorisation de diffusion d'images pour la Tiny Tiny School :

Dans le cadre d'activités promotionnelles, des photos et vidéos peuvent être prises/ tournées par les animateurs de la Tiny Tiny School. Ces images et vidéos peuvent être diffusées sur les supports de communication ou de promotion : site internet, présentations, dépliants. Si vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant soit diffusée dans ces supports, merci de nous le notifier ci-dessous : Je n'autorise pas la diffusion de mon image sur les différents supports de communication de la Tiny Tiny School. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente en page 2 de ce document.

MONTANT DE L'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant de l'inscription au stage s'élève à 180€

J'opte pour la formule de règlement suivante :

1 chèque de € (2)

.....€ en chèques vacances et € en chèque ou espèces (2)

Fait àle/...../2020

Signature



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je Soussigné décharge de toute responsabilité par la présente lettre la Tiny Tiny School lors des entraînements sportifs du stage football en anglais.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de la Tiny Tiny School et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de la participation de mon enfant (précisez le prénom et le nom) aux entraînements.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que mon enfant pourrait occasionner durant ces entraînements.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci, réserve le droit à la Tiny Tiny School d'exclure ma participation aux entraînements.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àLe : Signature :



Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la Tiny Tiny School et le client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par la Tiny Tiny School implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par la Tiny Tiny School.

Les inscriptions

Pour chaque enfant, un formulaire d'inscription doit être rempli et signé par ses parents. Les inscriptions sont à remettre à la Tiny Tiny School accompagnées des règlements. L'inscription engage les parents pour l'intégralité du stage. Aucun remboursement ne sera accordé, sauf cas de force majeure (maladie grave de l'enfant ou déménagement). Dans ce dernier cas, une demande écrite des parents devra être adressée au siège de la Tiny Tiny School. La Tiny Tiny School se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant. Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué.

Décompte, règlement

Le décompte comprend la cotisation, les frais de participation et les fournitures pédagogiques. Le règlement se fait en une seule fois par chèque. Le chèque sera encaissé au démarrage du stage.

Droit à l'image

La Tiny Tiny School est autorisée, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de la Tiny Tiny School. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

Matériel - Propriété Intellectuelle

Tout matériel (livres, revues, matériel informatique...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par la Tiny Tiny School reste sa propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet de la Tiny Tiny School sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de la Tiny Tiny School.

Données à caractère personnel

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de la Tiny Tiny School.

Calendrier

En cas d'absence de l'animateur, et si son remplacement immédiat n'a pas été possible, l'heure de l'atelier sera reportée à une date ultérieure. La Tiny Tiny School s'engage, dans la mesure du possible, à prévenir les parents du report de l'atelier. Les enfants ne seront pas renvoyés chez eux sans avoir la certitude qu'ils n'y soient pas attendus.

Comportement-Discipline

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des ateliers, la Tiny Tiny School, après un premier avertissement auprès des parents qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant pour une période temporaire ou définitive. Le règlement de la prestation souscrite restera intégralement dû à la Tiny Tiny School.

Non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques de La Tiny Tiny School et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par La Tiny Tiny School.

Assurance Responsabilité Civile

Notre assurance en responsabilité civile couvre les enfants entre eux et vis à vis des tiers, le parent-hôte vis à vis des enfants et des tiers. La police couvre donc d'éventuels dommages matériels et/ ou corporels causés par les enfants ou l'animateur participant à l'atelier. Toutefois, La Tiny Tiny School ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants.